

Dimensions de la direction spirituelle

La multiplicité des problèmes posés par la direction spirituelle est telle qu'il n'est pas facile à un même homme de posséder la compétence requise pour en parler. Il n'est que de consulter la bibliographie publiée dans les ouvrages qui traitent ex professo de ce sujet. On y voit une liste impressionnante de traités, de directoires, de monographies. Le grand danger serait de se disperser. Outre un aspect théologique essentiel, la direction spirituelle présente des points de vue qui relèvent de la pastorale, de l'histoire, des sciences de l'homme et qui demandent une attention constante pour ne négliger aucun des facteurs requis en vue de présenter une étude cohérente.

Ceci est d'autant plus nécessaire que l'évolution actuelle des sciences de l'homme en particulier oblige le théologien spirituel à tenir compte de points de vue qui n'étaient pas habituellement envisagés dans les études antérieures. Pour éviter aussi bien la dispersion que la confusion, cette étude voudrait envisager d'abord la vraie nature de la direction spirituelle, déterminant à la lumière des déviations ou des contre-façons possibles ce qui en est la structure essentielle, et ensuite les dimensions de la direction spirituelle, c'est-à-dire son aspect soit individuel soit collectif. De toute évidence bien d'autres points de vue pourraient être envisagés mais c'est délibérément qu'ils seront négligés de façon à centrer l'attention sur ces deux points principaux.

I

Il est utile d'examiner quelque peu le vocabulaire qui relève de notre sujet. C'est ainsi qu'on parle couramment de « directeur de conscience ». Une étude historique serait ici très précieuse qui révélerait de quand date cette expression. Il ne semble pas qu'elle soit très ancienne. Sauf erreur de notre part, S. Jean de la Croix l'ignore. Et par ailleurs cette expression rencontre à l'heure présente une opposition assez généralisée. On est libre d'y voir l'intolérance qui caractérise notre époque à l'égard de toute autorité. Mais il serait sans doute simpliste de mettre en cause l'explosion de subjectivisme qui caractérise nos contemporains et qui les caractérise d'une façon collective. Car il y a peut-être beaucoup plus.

Ce qui doit nous éclairer, et que nous examinerons plus loin, ce sont les déviations signalées par les psychologues de métier et que cette expression même concrétise d'une certaine manière. C'est qu'en effet les mots sont porteurs d'une vie et qu'ils sont révélateurs d'une psychologie. Et un même mot peut se colorer de façons très différen-

tes selon les milieux ou selon les époques. L'expression « directeur de conscience » comporte toute une conception sous-jacente qui serait à creuser et qui ne se manifesterait pas exempte de tout alliage inquiétant. Les deux termes sont à examiner séparément.

Le mot « *directeur* » est essentiellement équivoque. Comment ne pas immédiatement songer à quelqu'un qui « prend en main », comme on dit, la direction de l'âme de quelqu'un? Il n'y a aucun doute que cette attitude n'est pas acceptable, parce qu'elle suppose de la part du « dirigé » une passivité volontaire, à vrai dire une abdication de sa libre décision qui n'est pas du tout dans le sens du développement normal de l'âme. Il se peut qu'au début de la vie spirituelle le « directeur » ait un rôle où l'initiative ait assez d'importance, mais bien vite il en arrive à être d'une façon beaucoup plus dépouillée le témoin de Dieu. En réalité, le seul guide réel de l'âme, c'est l'Esprit Saint, le seul qui la prenne en main, le seul qui la dirige. Un homme ne peut pas être le directeur d'un autre au sens fort du mot. Il y a dans ce mot par conséquent une conception à la fois théologique et psychologique qui est à réviser.

Ensuite, s'agit-il uniquement de la « conscience », quand on va demander conseil à un prêtre? Ce deuxième mot risque de restreindre immédiatement le champ de la vie spirituelle et de faire du moralisme le seul terrain pour lequel on juge bon non seulement de consulter un prêtre mais de demander à un prêtre de prendre les décisions qu'on n'ose pas prendre soi-même. Il semble bien que cette expression de « directeur de conscience » soit issue d'une certaine déviation remontant à l'époque où le moralisme casuiste a dominé dans l'Eglise et a, en quelque sorte, obsédé l'âme des chrétiens.

Nous constatons donc qu'aussi bien le premier que le deuxième terme de cette expression sont tous deux lourds de compromissions gênantes. Un prêtre n'est pas directeur et en second lieu ce n'est pas la conscience seule qu'il dirige. Il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi cette expression a rencontré tant de réticences de la part de nos contemporains et ces réticences ne sont point sans fondements.

Nous verrons que les expressions de jadis, les plus anciennes en particulier, sont les plus belles et autrement riches de sens. Par ailleurs il y a dans cette simple constatation concernant l'expression : « directeur spirituel » le germe des principes qui vont nous éclairer quand il s'agira d'examiner les véritables dimensions de la direction spirituelle.

L'allusion aux expressions employées jadis vaudrait que l'on prolonge ici les réflexions que faisait jadis le R. P. Bouyer quand il étudiait les principes historiques de l'évolution liturgique¹. A lire certaines études historiques sur la direction spirituelle on prend conscience que l'ignorance de ces études a amené bien des auteurs ayant écrit sur

1. Dans la *Maison-Dieu*, 1947, p. 47-85.

la direction à méconnaître des valeurs authentiques qui étaient beaucoup mieux respectées jadis. Sans doute d'autres valeurs ont affleuré que les anciens ignoraient. Mais il nous semble impossible de mettre sur pied une étude sur la direction spirituelle sans l'étayer par un sondage de l'histoire de la direction spirituelle et de ses réalisations successives dans l'Eglise. L'ignorance de l'histoire amène facilement à négliger des valeurs théologiques et psychologiques engagées dans ce que l'on étudie².

Car l'étude de l'évolution historique de la direction spirituelle explique bien des choses, même si elle n'en donne pas les raisons essentielles. Nous constatons à l'heure présente une certaine désaffection de la direction spirituelle de la part de ceux-là mêmes qui doivent en être les instruments, les prêtres. Or cette désaffection peut provenir pour une part d'une réaction contre une conception autoritaire de la direction spirituelle, celle qui ressemble fort au comportement d'un père jaloux de son autorité et empêchant l'épanouissement adulte de ses fils. L'enquête menée par le R. P. Simoneaux et relatée par le R. P. Godin³ révèle que ce sont surtout les adultes qui fournissent le plus de critiques contre la direction spirituelle — et cela montre bien où est la difficulté essentielle. Alors que les jeunes en général souhaitent la direction spirituelle, les adultes se montrent beaucoup plus désabusés, en grande partie parce qu'ils n'ont pas rencontré de prêtres capables de les faire parvenir à cet âge adulte spirituel qu'ils voulaient atteindre.

Devant cette attitude, il est immanquable qu'une réaction se produise et qu'elle aille jusqu'au culte de la spontanéité pure, au culte de l'inspiration directe de la part de Dieu sans aucun contrôle sacerdotal. Et l'histoire nous montre que souvent l'humanité marche par oscillations opposées. C'est avec raison sans doute que l'on s'oppose à une conception autoritaire et infantilissante de la direction spirituelle. Mais de là à se réjouir, comme d'un progrès, d'une attitude de pure spontanéité

2. C'est à cet effet que nous croyons nécessaire de souligner avant toute autre chose l'important article paru dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, fascicules XX-XXI, col. 1002 et suivantes, sous le titre « Direction ». Cet article extrêmement important commence par des études historiques de la direction spirituelle en Orient puis en Occident; après quoi il envisage les différents aspects théologiques, psychologiques et canoniques de la direction spirituelle. Il faut y noter également l'importante contribution apportée par le R. P. MacAvoye du point de vue de la caractérologie. Outre cette étude, il est bon de se reporter à la bibliographie fournie par le R. P. de Guibert dans ses *Leçons de théologie spirituelle*, tome I, p. 352-380. Voir en outre : l'encyclopédie *Catholicisme*, t. II, « *Direction spirituelle* », col. 864-872. Le numéro des *Etudes Carmélitaines* consacré intégralement à la direction spirituelle en 1951 sous ce titre *Direction spirituelle et Psychologie*. Sans être exhaustif, ce volume contient des études importantes sur différents aspects de la direction. Voir aussi : « *Direction spirituelle et Action catholique* » par A. Lebreton, dans le *Supplément de la Vie Spirituelle* du 15 novembre 1955, p. 375-384; « *Problèmes de direction spirituelle* » par le chanoine Renard, dans *L'Eglise éducatrice des consciences par le Sacrement de Pénitence*, Nancy, 1952, p. 115-143; « *Direction spirituelle et caractère* » par A. Godin et H. Simoneaux, dans la *N.R.Th.*, 1956, p. 271-291.

3. Dans la *N.R.Th.*, 1956, p. 271-291.

et de refus de contrôle sacerdotal, il y a beaucoup de distance. S'il est vrai qu'un extrême est fâcheux, l'autre ne l'est pas moins. Si nous voulons que progrès il y ait, il est important de restaurer une notion équilibrée de la direction spirituelle.

II

Ce n'est pas l'une des manières les moins fécondes d'aborder un sujet que de noter les déviations possibles. Par ailleurs les critiques adressées à la direction spirituelle ne sont pas non plus sans nous éclairer.

A première vue ce sont surtout les psychologues de métier qui récemment ont le plus durement critiqué la direction spirituelle. Et sans doute faudrait-il tenir compte de deux faits. Le premier c'est que les psychologues de métier sont appelés surtout à constater les dégâts qui ont pu être causés dans certaines âmes et non à faire une étude exhaustive des gains et des pertes. Il est donc normal que leur bilan soit surtout négatif. En second lieu, il ne faudrait pas oublier que bien des dommages sont ressentis par des êtres qui, en réalité, présentent dans leur constitution ou dans leur histoire personnelle un terrain favorable à l'avance aux dommages en question, qu'ils attendent en quelque sorte. Souvent l'incident réel qui a fait naître le désordre psychologique n'est que l'occasion décisive et non pas la cause. Mais peut-être ceci ne doit-il constituer qu'une raison de plus de veiller attentivement au rôle que l'on remplit auprès de certains êtres.

Ceci dit, il est bon que l'on sache la sévérité extrême des psychologues à l'égard des directeurs spirituels et le nombre considérable de déviations psychologiques et d'erreurs religieuses qui sont dues à l'influence d'un directeur.

Si l'on met en cause la valeur du témoignage des psychologues de métier, et même si l'on a des raisons fondées de croire que le témoignage de l'un ou l'autre peut être tendancieux, on ne récusera pas le témoignage d'une sainte Thérèse d'Avila qui déclare avoir tant souffert de ses directeurs et surtout le jugement étrangement sévère de saint Jean de la Croix. N'a-t-il pas écrit cette phrase : « Bien des maîtres spirituels font beaucoup de dommages à maintes âmes ⁴ ». Il n'est pas nécessaire de commenter longuement ce jugement qui comporte une triple insistance sur l'étendue des dommages causés par les directeurs spirituels.

L'œuvre de saint Jean de la Croix permettrait de résumer les différentes déviations possibles de la direction spirituelle. Il ne semble pas que les critiques modernes aient pu ajouter substantiellement aux trois grands chefs de reproches qu'il adresse à certains directeurs spirituels.

Les premières des déviations incriminées sont d'ordre moral. Ce sont

4. *Vive Flamme*, III, 3, p. 1039.

les plus brutales, elles sont faciles à déceler, elles sont de toujours, elles ne posent aucun problème particulier : jalousie quasi conjugale de certains directeurs vis-à-vis de leurs dirigés ; totalitarisme tellement autoritaire que les âmes étouffent sous cette direction ; ou encore manque de foi suffisante chez le directeur pour comprendre les desseins de Dieu sur une âme qui se confie à lui. En conséquence il arrive que certains directeurs, au lieu d'aider les âmes, barrent la route qui les mène à une générosité plus grande au service du Seigneur.

Le deuxième grief que l'on peut faire à certains directeurs spirituels est celui de leur ignorance. Cette ignorance a souvent pour conséquence un dogmatisme assez sectaire et une attitude qu'on pourrait qualifier d'éteignoir spirituel. Sainte Thérèse d'Avila en a beaucoup souffert. Saint Jean de la Croix n'est pas moins sévère pour ce genre de directeurs, étant donné que l'ignorance et l'erreur dans ces cas sont coupables.

Mais ce sont surtout les déviations psychologiques qui sont le plus à redouter parce qu'elles se produisent chez ceux-là même qui se veulent fidèles, d'une part, et qui, d'autre part, ont suffisamment étudié pour connaître leur rôle. Ce qui est grave, c'est que, même involontairement, le directeur imprime en son dirigé ses défauts, ses préférences et surtout hélas son déséquilibre. Il n'est pas question d'un calcul mais d'une empreinte involontaire et pourtant infaillible. Quand saint Jean de la Croix écrit : « Tel sera le maître, tel sera le disciple ; et tel sera le père, tel sera le fils ⁵ », il ne fait qu'énoncer en termes apparemment de sens commun une vérité psychologique dont les conséquences sont graves. Il y a des rectifications qu'il faut avoir subies soi-même pour être apte à aider les autres à s'y prêter. Il y a des décanages qu'il faut d'abord avoir expérimentés pour ne pas gauchir l'attitude d'une âme qui s'y achemine ⁶.

Il n'est pas du tout question ici de sainteté personnelle mais bien d'équilibre psychologique. On peut parfaitement se sanctifier soi-même et être inapte à guider une âme au service du Seigneur. La grâce de la direction spirituelle n'appartient pas d'abord à la grâce sanctifiante mais se rattache à l'ordre instrumental. Et les conséquences de ce principe théologique sont importantes dans la pratique.

Il était important de montrer d'abord tout l'enjeu qu'il y a à bien ou mal concevoir le rôle du directeur spirituel. Devant ces déviations on ne comprend que mieux l'importance de mettre en lumière la nature essentielle de la direction spirituelle.

5. *Vive Flamme*, III, 3, p. 1039.

6. Nous renvoyons à ce que nous avons écrit sur ce sujet dans l'étude consacrée à la « Direction spirituelle d'après S. Jean de la Croix », dans le numéro des *Etudes Carmélitaines* consacré à la direction spirituelle.

III

Nature essentielle de la direction spirituelle

Ce qu'il est convenu d'appeler la direction spirituelle est l'aide apportée, ordinairement par un prêtre, à une âme pour favoriser l'épanouissement authentique de sa vie de relations avec Dieu et avec les âmes. Cette définition met bien en lumière le caractère essentiellement spirituel et non pas d'abord moral de la direction spirituelle. Il n'est pas question de nier la morale : elle est présupposée et, en outre, elle traduit concrètement l'élan spirituel. Il n'en reste pas moins qu'en dépit de cette importance, l'essentiel demeure la vie théologique de l'âme. Il n'est pas question d'éliminer ou de mépriser son comportement moral, mais il est nécessaire d'une part de réagir contre un moralisme exclusif, et de l'autre, de reconnaître que dans le domaine religieux il y a une valeur-source et que cette valeur est dans la vie théologique.

S'il y a un mot qui puisse convenir à celui dont le rôle est d'aider l'âme à arriver à ce plein épanouissement de sa vie de relations avec Dieu et avec les hommes, c'est bien celui de *Père* avec ou sans le qualificatif : *spirituel*. Il s'autorise de saint Irénée qui disait déjà : « Celui qui est enseigné par la parole d'un autre est appelé le fils de celui qui l'enseigne, et celui qui l'enseigne est appelé son père ». Il n'est pas question de paternité première mais de paternité participée. L'unique paternité dans le domaine spirituel est celle de Dieu ; le prêtre ne fait qu'y participer. Mais c'est sans doute parce que cette notion de paternité divine était plus vive jadis que les anciens ont compris la valeur de ce mot de Père spirituel. « Les premières générations chrétiennes ont vécu dans l'étonnement de la charité de Dieu pour nous. Et leur foi en cet amour se condense surtout en ce nom de Père qui est le nom propre du Dieu de Jésus-Christ ? ». De là la valeur profonde de ce nom de Père qui évoque immédiatement un style de relations spirituelles.

Tout le comportement du Père spirituel doit être inspiré des considérations précédentes. Il n'est pas le Père au sens premier du mot. Donc il doit avoir le respect de l'initiative de Dieu. Il est « *l'ami de l'Époux* ». De là son respect des desseins de Dieu sur les âmes et des chemins propres à chaque âme en particulier.

De la part du fils spirituel, ce qui doit caractériser son attitude ce n'est pas le primat de la prudence mais c'est celui de la foi. C'est en effet la foi qui définit la relation de fils à Père spirituel. Evidemment il faut entendre ce mot au sens analogique. Mais il est important de comprendre qu'un Père spirituel n'est pas un maître de technique. Il est concrètement pour une âme qui s'adresse à lui l'instrument de la parole de Dieu. Il est celui qui propose à l'âme, et dans les circonstan-

ces concrètes où elle se trouve, ce dépôt de la parole de Dieu. Il faut ajouter que ce n'est pas tellement en tant que vérité à croire qu'il la lui propose mais en tant que vérité à vivre. L'excès serait de parler ici de foi au sens strict. Ce qui ne convient même pas quand il s'agit des directives du Pape prononçant simplement un discours public. Par conséquent, il ne s'agit pas de foi au sens strict, mais il s'agit bien de la foi analogiquement entendue.

Il faut reconnaître là une structure de l'Eglise. Car il y a une sorte de délégation du pouvoir ordinaire de l'Eglise qui fonde l'autorité du Père spirituel par rapport à son fils. L'exemple de saint Paul au moment où il a été terrassé sur le chemin de Damas est révélateur. Si le Christ l'a envoyé à Ananie, ce n'est certainement pas faute de pouvoir lui dire Lui-même ce qu'Il attendait de lui, mais afin de lui montrer par cet exemple concret que dans son Eglise la vérité à croire comme la vérité à pratiquer passait par l'intermédiaire de l'homme qualifié. Tout ceci a été plus d'une fois mis en lumière et tout spécialement par le Pape Léon XIII dans sa lettre *Testem benevolentiae* du 22 janvier 1899. Ce texte important vaut la peine d'être cité : « L'expérience elle-même nous l'enseigne, ces avertissements et ces impulsions de l'Esprit Saint ne sont perçus le plus souvent que par le secours et comme par la préparation du magistère extérieur. Saint Augustin dit à ce sujet : Celui-là coopère à la naissance du fruit qui, au dehors, arrose le bon arbre et le cultive par un intermédiaire quelconque et qui, au dedans, lui donne l'accroissement par son action personnelle » (De gratia Christi, ch. XIX). Cette observation a trait à la loi commune de la Providence qui a établi que les hommes fussent généralement sauvés par d'autres hommes et que, de même, ceux qu'elle appelle à un plus haut degré de sainteté y fussent conduits par des hommes, « afin que, suivant le mot de saint Jean Chrysostome, l'enseignement de Dieu nous parvienne par les hommes » (Hom. I, in Inscr. altar.). Nous trouvons aux origines mêmes de l'Eglise une manifestation célèbre de cette loi : bien que Saul, *respirant la menace et le carnage* (Act., IX, 1), eût entendu la voix du Christ lui-même et qu'il Lui ait demandé : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?*, c'est à Damas, vers Ananie qu'il fut envoyé : *Entre dans la ville et là on te dira ce que tu dois faire*⁸ ».

Ce n'est pas à dire que le prêtre ne puisse avoir vis-à-vis de son fils spirituel un rôle semblable à celui de n'importe quel autre maître humain possédant une science ou un art ; ce n'est pas à dire qu'il ne puisse lui donner strictement un enseignement que le fils spirituel ignore ; mais quelle que soit l'importance de ces deux points de vue, ils peuvent passer complètement au second plan et même dans certains cas être inversés au bénéfice d'une simple relation à Dieu par l'intermédiaire d'un homme qualifié. Le Père spirituel est alors vraiment le

8. Voir le texte latin de cette lettre dans *N.R.Th.*, 1899, p. 163-174 ; le passage cité, p. 168.

témoin de Dieu qui authentifie les vues et exigences du Seigneur sur une âme.

Sur le plan individuel comme sur le plan collectif, il nous faut tenir compte des besoins actuels de l'Église et ne pas hésiter à souligner combien il serait fâcheux d'insister sur une conception exclusivement moralisante de la direction spirituelle. Sans aucun doute l'attitude morale est la traduction en actes d'une vie théologique. Mais il n'y a aucun doute non plus que la source de la vie spirituelle demeure la vie théologique et c'est par conséquent sur ce point que doit porter avant tout l'effort du Père spirituel. Certes, il ne peut être question d'opposer la vie morale à la vie théologique; il s'agit au contraire de tendre à une sorte de totalité spirituelle dans laquelle la vie théologique anime une authentique vie morale. Saint Jean manifeste bien cette totalité dans un texte de son Épître : « Quiconque aime Dieu est né de Dieu et connaît Dieu; Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est Amour⁹ ». Il n'est pas question de confondre dans l'ordre théorique le plan théologique et le plan moral. Ces distinctions sont nécessaires dans l'étude abstraite. Mais dans la synthèse de la vie il est indispensable de les recomposer d'une façon intégrale.

Pour saint Jean¹⁰, la connaissance de Dieu n'est pas une saisie intellectuelle abstraite, mais une expérience qui met en jeu toutes nos facultés et qui les entraîne ensuite dans le concret de l'existence. La connaissance de Dieu suppose que l'on vit de la vie de Dieu et que l'on saisit sa présence au fond de l'âme. Il est normal qu'une telle connaissance, qui suppose la mise en jeu de nos facultés affectives, se traduise concrètement par l'exercice de ces mêmes facultés sur le plan des relations avec le prochain. On conçoit alors qu'il ne s'agisse plus du tout d'opposer vie théologique et vie morale mais de les recomposer dans une totalité vécue. C'est en ce sens que le Père spirituel est celui qui guide l'âme de son fils vers une expérience qu'il ne dépend pas de lui de provoquer mais de préparer, de favoriser. Il est mandaté par Dieu pour juger de son authenticité et, éventuellement, aider l'âme à en manifester concrètement la qualité.

Il semble que ceci commande l'attitude que doivent garder les Pères spirituels devant les questions, presque toujours situées sur le plan moral, de leurs fils spirituels. Tout en maintenant les nuances nécessaires dans la pratique, il est clair qu'il ne faut pas accepter de suivre les âmes sur ce seul terrain de la morale. Sans doute cette manière de « poser des cas » manifeste-t-elle une éducation première déficiente et à refaire. La seule manière éducative d'agir dans ce cas consiste à montrer que c'est précisément aux fils spirituels eux-mêmes à résoudre

9. I Jean, IV, 7.

10. Voir l'excellent article du R. P. Boisnard, O.P., *La connaissance dans l'Alliance nouvelle, d'après la première lettre de saint Jean*, dans la *Revue biblique*, 1949, pp. 388-391.

dre ces cas concrets. Tout au plus le Père spirituel peut-il les aider à les résoudre eux-mêmes, chacun selon leur situation personnelle. De plus, il peut y avoir là une occasion de dire et de redire que tout ce qui relève de l'ordre de la conclusion concrète n'est pas d'abord l'objet de la direction, mais bien ce qui relève de la vie-source de l'âme avec le Christ. Tout ce qui est de l'ordre moral doit en être la condition ou le témoignage.

Il y a une situation limite qui met admirablement en lumière ce point de doctrine. C'est qu'il est des circonstances, nullement chimériques, où un Père spirituel a le devoir non seulement de ne pas imposer sa propre solution concrète mais de respecter la solution prise par tel de ses fils ou de ses filles spirituels et qui est, en fait, opposée à celle qu'il prendrait personnellement s'il était dans la même situation. Du moment que la solution adoptée est en conformité avec les principes d'une vie authentiquement chrétienne et qu'elle est éclairée par la lumière d'une foi vivante, il n'y a pas de raison pour que le Père spirituel ne respecte pas la solution concrète prise par l'un ou l'autre de ses fils spirituels en opposition avec sa propre manière de voir. Ce paradoxe limite éclaire admirablement ce qui nous semble relever de l'essence de la direction spirituelle. Sans doute est-ce un cas limite mais le retournement qu'il manifeste par rapport à une certaine conception de la direction spirituelle met bien en lumière ce qui nous paraît important de redire.

IV

Il ne nous appartient pas de dire ici le rôle qu'en ces matières doit jouer le don de discernement des esprits¹¹. On ne saurait en sous-estimer l'importance. Nous voudrions souligner combien l'évolution des sciences de l'homme et les connaissances psychologiques si développées, acquises à notre époque, offrent au Père spirituel un instrument d'influence qui est irremplaçable. La plupart des solutions concrètes, en effet, sont prises en vertu de situations psychologiques et de composantes relevant des différents caractères. Cette connaissance des sciences de l'homme aidera efficacement le Père spirituel à distinguer les principes essentiels de leurs applications concrètes.

Pourquoi ne pas souligner le malaise également éprouvé soit à la lecture de certaines « relations » spirituelles ou même de certains traités, soit en parcourant certaines études plus ou moins rationalisantes des psychologues? Il serait grave que la naïveté ignorante des uns vienne provoquer le sourire entendu des autres, ou que la suffisance facile des autres vienne provoquer une sorte d'exaltation surnaturaliste des uns. La vérité doit tenir compte des deux facteurs et sans aucun

11. On lira à ce sujet la belle étude du P. A. Lefèvre, S. J., *Direction et discernement des esprits selon saint Ignace*, dans la *N.R.Th.*, 1956, p. 673-686.

doute les distinctions nécessaires sont facilitées par le progrès des sciences de l'homme. Un exemple manifestera mieux que de longues discussions notre pensée à ce sujet.

Une jeune fille vivant dans le monde et n'ayant nullement l'intention de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse vient demander à son Père spirituel l'autorisation de prononcer un vœu de chasteté parfaite (c'est à dessein que nous évitons le terrain si brûlant du vœu d'obéissance et qui demanderait peut-être encore plus de nuances). Devant cette demande il serait de mauvaise méthode de nier la présence d'une composante surnaturelle : en l'occurrence le désir de donner à Dieu un témoignage d'engagement sincère. Ce désir de la fille spirituelle peut parfaitement trouver écho dans l'âme de son Père sous forme d'un désir non moins surnaturel — et dont les Epîtres de saint Paul ne sont pas sans donner de témoignages, — d'aider ce don total d'une âme à Dieu. Ceci est clair et doit être dit d'abord.

Il y a également des composantes naturelles qu'il serait téméraire de nier. De la part du Père spirituel, l'accueil trop facile fait à une demande de ce genre pourrait manifester une sorte de revanche secrète d'une privation non intégrée. Sur le même plan naturel, il se peut qu'il y ait chez la fille spirituelle une crainte de soi, un besoin de sécurité, un désir non adulte de protection qu'elle compte demander à cet engagement du vœu. Un jugement complet doit tenir compte des deux composantes, naturelle et surnaturelle, et ce qui est grave c'est de se limiter à l'un ou l'autre des points de vue ainsi qu'on le fait souvent. Il est trop clair qu'il n'y a pas de principe abstrait qui permet de tracer, s'il en est, de ligne de démarcation, mais il est nécessaire de se rappeler qu'il n'existe pas de désir de ce genre purement surnaturel, et qu'il serait bien pessimiste de n'y voir toujours que des composantes naturelles.

Les études actuelles des psychologues¹² et des caractérologues¹³ montrent l'importance des considérations du sujet dans la direction spirituelle. Sans doute n'est-il pas possible que tous les Pères spirituels possèdent à fond les techniques de la caractérologie et toutes les indications actuelles de la psychologie. Encore faut-il que nul n'ignore les facteurs considérables de variabilité des sujets, dus aux différences de caractère et non moins aux différences d'histoire personnelle de chacun : ce qui relève du caractère se situant davantage dans la ligne statique et ce qui relève de l'histoire personnelle se situant davantage sur le plan du dynamisme.

Il ne faut pas conclure trop vite à un refus « surnaturel », là où il y a peut-être simplement une inadaptation de méthode. L'homme-en-soi n'existe pas et surtout il ne s'identifie pas avec notre propre image. Le

12. Voir l'article du R. P. MacAvoye, dans le *Dictionnaire de Spiritualité*.

13. Voir l'article des PP. Godin et Simoneaux, dans la *N.R.Th.*, mars 1956.

bienfait des études de psychologie et de caractérologie est d'apprendre une certaine modestie à celui qui est chargé de guider les autres. Le respect de la ligne personnelle de chaque âme doit être la conclusion normale d'études de ce genre.

V

Dimensions de la direction spirituelle

Depuis quelque temps on a beaucoup parlé de la dimension collective de la direction spirituelle. Cette expression est susceptible de deux sens nullement exclusifs l'un de l'autre.

1) La direction spirituelle peut être collective *quant au mode* c'est-à-dire qu'elle peut être donnée collectivement au cours de conférences, de causeries, de cercles au lieu d'être donnée individuellement à chacun en particulier.

2) *Quant à l'objet*, c'est-à-dire qu'au lieu de viser strictement les rapports individuels d'une âme avec Dieu, la direction est appelée de plus en plus à prendre comme objet les devoirs collectifs des chrétiens dans le monde.

Le renouveau d'actualité de cette perspective est dû à l'Action catholique : on l'a plus d'une fois souligné¹⁴. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce renouveau. Il est en effet beaucoup plus exact de parler de renouveau que de nouveauté. Car ici encore l'histoire nous apprendrait beaucoup. Sans remonter à l'exemple pourtant important de saint Jean-Baptiste dont la prédication envisageait déjà des problèmes de milieu beaucoup plus que des problèmes personnels, on peut dire en simplifiant les choses que si l'Orient, comme presque toujours, a manifesté une tendance plus personnelle dans les rapports de Père à fils spirituel, par contre en Occident dès le IV^e siècle il y a eu des essais manifestes de direction spirituelle collective¹⁵. Sans doute ne faut-il pas nous attendre à trouver les différenciations modernes dans les époques lointaines de l'Eglise et il serait naïf de les y projeter. Pourtant comment omettre des traités comme le *De Officiis ministeriorum* ou le *De virginibus* de saint Ambroise? Les lettres collectives et les traités de saint Jérôme et de saint Augustin fourniraient maints exemples féconds. Il est classique de relever l'importance et l'influence considérable qu'a eues sur la formation du clergé au moyen âge la *Regula Pastoralis* de saint Grégoire le Grand. Pour saint Anselme, on n'hésite pas à le considérer « comme un très grand Directeur », et non pas seulement comme un directeur sur le plan individuel¹⁶. Si l'on continue à avancer dans l'histoire de l'Eglise, on trouvera bien d'autres témoignages que nous négligeons pour ne relever que celui-ci. Parlant de

14. Voir en particulier l'article du chanoine R e n a r d, cité note 2.

15. Cfr *Dictionnaire de Spiritualité, l.c.*, col. 1061.

16. *L.c.*, col. 1081.

la direction au XV^e siècle environ, l'auteur de l'étude à laquelle nous empruntons ces documents fait cette remarque : « Beaucoup de directeurs de cette époque se caractérisent par leur attachement à l'Eglise, tant par le souci de préserver leurs dirigés contre les faux spirituels de toute espèce qui surgissent en ces quatre siècles, que par leur zèle à réformer l'Eglise ou les Ordres religieux (ainsi l'Augustin S. Laurent Justinien † 1456) et à donner à leurs chefs la conscience de leurs responsabilités. En cela ils se distinguent du directeur tel qu'on le conçoit aujourd'hui, plus spécialement occupé du seul bien spirituel du dirigé ¹⁷ ». Il n'est pas superflu de noter qu'il y aurait sans doute des jugements à réformer en constatant combien à certaines époques cette dimension collective de la direction spirituelle était en faveur.

Nous ne pouvons donc que nous réjouir en constatant que cette double dimension collective de la direction spirituelle retrouve en ce moment un regain d'importance.

L'obligation où est le chrétien d'incarner son christianisme en climat païen pose des questions qui ne sauraient être résolues par la seule lumière des principes abstraits. L'Evangile éternel doit être vécu autrement en pays de mission et en chrétienté, on peut même ajouter et dans chaque milieu. Aucun a priori n'est possible en ce domaine. Il faut une information vaste, une connaissance où l'induction a beaucoup de part, et c'est ce qui fonde le rôle des échanges collectifs ¹⁸.

C'est pourquoi le Père spirituel ne peut que gagner dans des échanges où les chrétiens eux-mêmes apportent les éléments de solution nécessaires. Ceci vaut autant pour les problèmes individuels envisagés collectivement que pour les problèmes strictement collectifs.

Pourtant, il nous semble indispensable de maintenir le jugement qualifié du seul prêtre, témoin de Dieu, à condition qu'il soit vraiment qualifié, même humainement. Et il l'est dans la mesure où il sait écouter ceux qu'il a mission d'éclairer. Il ne s'agit pas, ce serait contraire à tout ce que nous avons essayé de dire, de lui confier, à lui seul, le rôle de prendre une décision concrète devant une attitude à prendre. Mais il lui revient d'éclairer les faits par les principes de l'Evangile et d'aider les laïques à conclure eux-mêmes. Ceci vaut en particulier pour les cercles d'études d'Action catholique.

Mais s'il est vrai que cette manière d'agir peut être une excellente occasion de donner collectivement des orientations de vie chrétienne à chaque âme, même pour des problèmes personnels, il n'en est pas moins vrai que par excellence cette attitude s'impose quand il s'agit de résoudre des problèmes collectifs, c'est-à-dire la manière d'incarner collectivement notre christianisme.

C'est bien en effet le bénéfice de l'Action catholique de permettre

17. *L.c.*, col. 1083.

18. Voir A. Lebreton, *Direction de conscience et Action catholique*, dans la *Vie Spirituelle*, Supplément, 15 nov. 1955, p. 375-384.

de donner collectivement des orientations permettant de vivre collectivement la doctrine de l'Évangile. C'est-à-dire que la direction spirituelle, dans sa dimension totale, se trouve être à la fois collective quant au mode et quant à l'objet. On ne saurait trop souligner la fécondité de cet aspect positif de la direction spirituelle donnée collectivement sur des problèmes collectifs. Pour en garantir la fécondité, il est indispensable d'éviter deux écueils. La manière de les éviter permet de mettre en lumière ce côté positif de la direction spirituelle collective.

Le premier danger est celui que l'on peut appeler le moralisme sociologique. Nous trouvons sur le plan collectif la tentation énoncée précédemment sur le plan individuel : c'est celle de réduire le religieux au moral. Et certes, ayons la franchise de dire que la tentation en est grande devant le manque de vérité incarnée de tant de vies chrétiennes. Devant l'égoïsme sous toutes ses formes et l'ignorance même des problèmes collectifs il n'est que trop nécessaire de souligner l'importance des problèmes relevant de la morale sociale et en général du christianisme dans les problèmes de milieu. Il n'en est pas moins vrai que c'est un véritable danger spirituel de réduire le religieux à son aspect uniquement de morale collective et parfois de morale collective humaine. Il ne faudrait jamais confondre la solidarité avec la charité évangélique, du moins sur le terrain objectif. Et cela demeure vrai même si concrètement la solidarité est la seule forme possible de témoignage de la charité surnaturelle. Car le seul amour valable du prochain passe par le cœur de Dieu. C'est uniquement quand saint Pierre eut protesté auprès du Christ par trois fois de son amour personnel, qu'il lui fut donné d'exercer son mandat apostolique sur les brebis du Seigneur. A temps et à contretemps, il y a donc lieu de souligner toujours combien les comportements personnels et collectifs ne trouvent leur véritable source que dans une vie théologique profonde. Et ce sera la difficulté mais aussi la fécondité de cette direction spirituelle collective que de ramener toujours les problèmes concrets à leur source intérieure et théologique au lieu d'en faire l'occasion de recettes pratiques pour des cas concrets.

Le second écueil à éviter est celui du grégarisme-refuge. Nous voulons désigner par là l'attitude qui consiste à se réfugier dans la responsabilité collective pour éviter tout ce qui pourrait paraître trop personnel dans le don de soi aux autres. Il y a, en effet, un engagement personnel devant lequel il est normal qu'on hésite. Mais il ne serait pas normal qu'on cherche à éluder cet engagement en se réfugiant dans la responsabilité collective.

Ici encore il n'y a pas à craindre de souligner combien cette tentation est fondée devant l'individualisme de tant de chrétiens et leur ignorance des véritables dimensions de leur christianisme. Et pourtant les structures collectives ne se referont chrétiennes que par l'intensité de **vie personnelle des chrétiens. C'est du dedans que doivent éclater les**

structures collectives et non pas en vertu de je ne sais quelle décision extrinsèque, dispensant chaque chrétien de s'engager personnellement. Un exemple permet d'illustrer notre pensée c'est celui de l'esclavage. Depuis les paroles du Christ en saint Jean (XIII, 34) donnant à ses disciples comme signe distinctif l'amour les uns pour les autres, il semble que le principe de l'égalité de tous les hommes devant Dieu était posé. L'Épître à Philémon ne fait que concrétiser dans un cas particulier l'enseignement du Christ. Et pourtant il a fallu bien du temps avant que ce principe vivant portât tous ses fruits jusqu'à la disparition de l'esclavage en tant que structure sociale. C'est pourtant la manière évangélique dont les structures doivent évoluer. C'est du dedans et par le cœur des hommes que les structures évoluent. Ce n'est certes pas par un culte inadmissible de l'individualisme que nous disons ces choses. Mais c'est par conscience de la nécessité de l'engagement personnel de chacun des chrétiens à l'intérieur des structures existantes. C'est l'unique moyen de les faire évoluer vers d'autres formes qui sont souhaitables.

Il en est ainsi dans tous les domaines. Il ne faut pas nier que sur le plan social, sur le plan liturgique, sur le plan même de la pensée, il y a une véritable tentation de se réfugier dans le collectif par peur de l'engagement personnel. Mais ni saint Paul ni saint Jean n'auraient commis l'erreur de sacrifier soit le mystère personnel de chaque âme, soit celui de la sainteté collective de l'Église. Il serait chimérique de vouloir opposer saint Paul à saint Jean car tous deux nous donnent des affirmations fort claires soit dans le sens de l'importance du mystère personnel de chaque âme soit dans le sens du mystère collectif de l'Église.

Il est donc important de maintenir le sens de l'engagement personnel aussi bien dans la prière que dans l'action au sein de la communauté qu'est l'Église.

Il y a un autre danger dans une certaine conception de la direction collective. Ce serait de remplacer le rôle du prêtre, témoin de Dieu auprès des âmes, par l'approbation du groupe. Qu'il y ait pour les laïcs un rôle de plus en plus nécessaire d'information vis-à-vis du prêtre, c'est évident. Qu'il y ait de plus en plus à tenir compte des réactions personnelles légitimes des laïques chrétiens en face des problèmes humains qui se posent à eux, c'est non moins certain. Mais, l'Église étant ce que le Christ l'a instituée, jamais l'approbation du groupe ne remplacera l'autorité qualifiée du prêtre témoin de Dieu auprès des âmes.

Les dangers que nous signalons et la manière de les éviter mettent assez en lumière les bienfaits positifs de la direction spirituelle et sa dimension collective qui est sans doute un des aspects les plus précieux de la spiritualité de l'âge moderne.

*
* *

Dans un texte récent¹⁹, N. S. Père le Pape Pie XII écrivait : « Dans la mesure où l'apostolat est une œuvre commune, le prêtre doit acquérir les qualités, d'ordre spirituel et pastoral, qui sont requises pour l'exercer dans cet esprit. Il aura à cœur, notamment, de respecter la diversité des ministères et de consentir parfois les sacrifices nécessaires ; le souci des ensembles ne lui fera pas perdre de vue l'importance du contact individuel et de la direction des âmes ; une juste appréciation des données propres au milieu à évangéliser ne saurait lui faire oublier la souveraine efficacité de l'action de la grâce, la puissance de la parole de Dieu et la fécondité surnaturelle de la sainteté. Comme le père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes, l'apôtre d'aujourd'hui doit puiser dans sa foi en l'Eglise un élan toujours jeune pour enrichir d'heureuses initiatives l'action pastorale en même temps qu'un respect des normes traditionnelles, éprouvées et sanctionnées par l'autorité hiérarchique. »

Rien ne peut mieux mettre en lumière les dimensions apostoliques et ecclésiales de la direction spirituelle. N'acceptons jamais d'en faire un problème purement individuel. Actuellement, la direction spirituelle doit se situer dans le mouvement missionnaire de l'Eglise. C'est dire l'importance d'une arme qu'il serait impardonnable de laisser à l'arsenal de l'oubli. Il n'est que de bien la comprendre pour saisir à quel point elle permet de promouvoir l'épanouissement personnel de chaque âme en même temps qu'elle doit hâter la réforme des structures.

D'écrire à Tite ou à Timothée ou à Philémon, et cela pour des cas très particuliers, n'a jamais empêché saint Paul d'être l'apôtre du Corps Mystique. L'Épître à Philémon en particulier prêterait ici à des développements particulièrement féconds.

En dépit du mot qui est fâcheux mais qu'il faut bien garder dans certains cas, la direction spirituelle est appelée à prendre de plus en plus ses dimensions réelles, éclairée par les sciences de l'homme mises à son service, toujours à l'affût des problèmes missionnaires et prolongeant dans l'humble détail d'un échange en commun ou d'un entretien particulier le mystère même de la vie de l'Eglise.

LUCIEN-MARIE DE S. JOSEPH, O.C.D.

19. Lettre de S.S. Pie XII, en date du 30 mars 1956, à S. E. Mgr Renard, au congrès de l'union des œuvres.